



Syndicat
Centre
Hérault

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SYNDICAT CENTRE HERAULT A L'ISDND DE SOUMONT

La mission principale du Syndicat Centre Hérault est de mettre en œuvre les moyens adaptés au traitement des déchets produits sur son territoire par le tri, le recyclage, la valorisation et le compostage des déchets ménagers afin de réduire les quantités de déchets résiduels.

Dans ce cadre, le Syndicat Centre Hérault gère et exploite l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) de Soumont. Conscient de l'impact de ses activités, il attache une attention toute particulière au fait d'être moteur et exemplaire.

En 2007, le Syndicat Centre Hérault s'est investi dans un Système de Management Environnemental. Depuis, il poursuit sa volonté de maîtrise environnementale et il s'attache à :

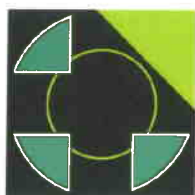
- considérer le respect de l'environnement comme l'une de ses préoccupations principales,
- trouver des solutions innovantes qui limitent et/ou minimisent les impacts de l'ISDND sur l'environnement,
- prendre les mesures nécessaires pour éviter toute forme de pollution,
- inciter ses partenaires et ses collaborateurs à préserver l'environnement.

La direction s'engage à respecter cette politique et la réglementation applicable au site en s'efforçant de toujours aller au delà des exigences.

Pour cela, elle alloue les moyens nécessaires pour assurer la performance de son Système de Management Environnemental dans une logique d'amélioration continue et de prévention des pollutions.


Le Président,





Syndicat
Centre
Hérault

OBJECTIFS DU PLAN DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL 2009

- maintenir notre niveau de performance environnementale sur l'ISDND malgré les travaux de mise en conformité**

- éviter la pollution des eaux par les lixiviats produits sur le site**

- mieux contrôler l'apport des déchets sur le site**

- être exemplaire dans le tri de nos propres déchets**

- limiter nos nuisances (odeurs, envols et poussière)**